

Parcs agrivoltaïques

L'offre parc agrivoltaïque au sol

Vous êtes exploitant agricole et/ou propriétaire d'un foncier propice à concilier une production agricole principale et une production photovoltaïque secondaire ?



Mexens développe et finance votre parc agrivoltaïque



Pourquoi un parc agrivoltaïque au sol ?

Un projet agricole cohérent

Avec une vision de durabilité globale au sein de l'exploitation et du territoire

Aides pour l'exploitant

Avec la création de revenus et amélioration de l'exploitation

Revenus fonciers

Mise en valeur de terrains pâturés ou peu productifs

Revenus collectifs

Compensations collectives mesurées aux besoins agricoles locaux

Chaque projet est défini en étroite collaboration avec l'exploitant agricole, dans un objectif de pérennité et d'amélioration de son activité.



Etudes et adaptations techniques pour maintenir et améliorer la qualité de la production agricole (efficacité des prairies, partage lumineux, itinéraire technique...).



Ergonomie des installations solaires, à la fois pour le confort d'exploitation agricole, la sécurité et le bien-être des animaux (clôtures, abreuvoirs, matériels, bâtiments)..



Préservation et amélioration de la biodiversité (entretiens adaptés, gestion de la dimension paysagère, réflexions sur l'adaptation climatique).



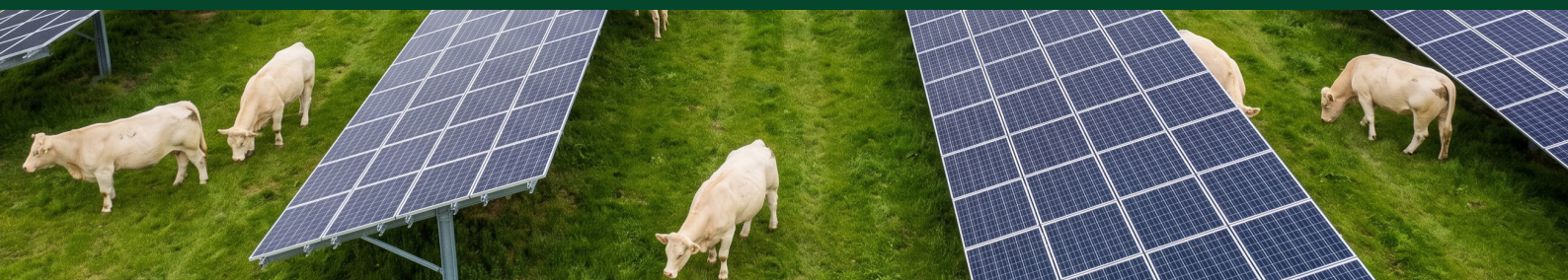
Apport d'activités économiques (entretien du parc, diversification...).



Valeurs ajoutées globales, favorisant aussi la transmission et/ou l'installation de nouveaux exploitants agricoles.



Expérimentation et suivis agronomiques (pédologie, phyto et zootechnie), avec zone témoin.



Quels principes guident la conception de nos parcs agrivoltaïques au sol ?



Un projet solaire durable : adapté au pâturage, conforme à la réglementation en vigueur et intégré dans son environnement.



La hauteur et l'espacement des installations agrivoltaïques permettent une exploitation normale, assurent la circulation, la sécurité des animaux et le passage des engins agricoles.



Nos structures permettent une adaptation au changement climatique via une protection contre les aléas, permettant ainsi une amélioration du bien-être animal.

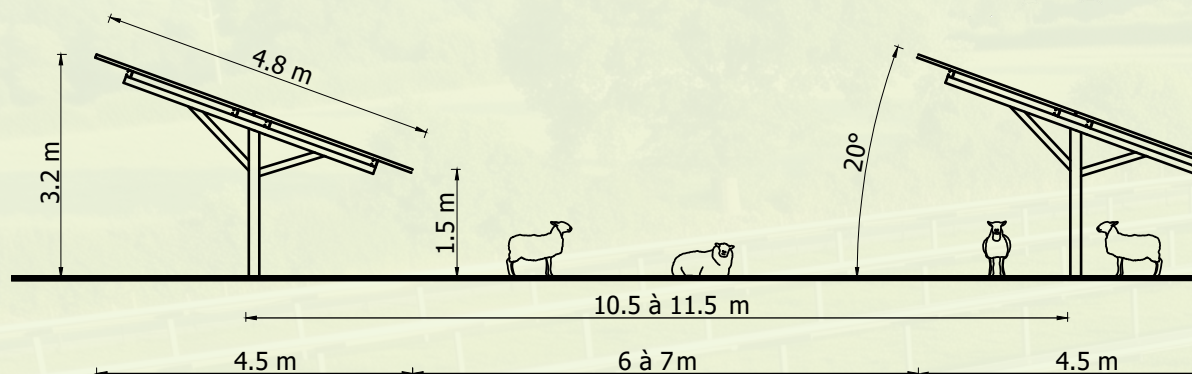


Le taux de couverture n'excède pas 40 %, cela induit un inter-rang d'environ 7m permettant une pâture facile pour les animaux.



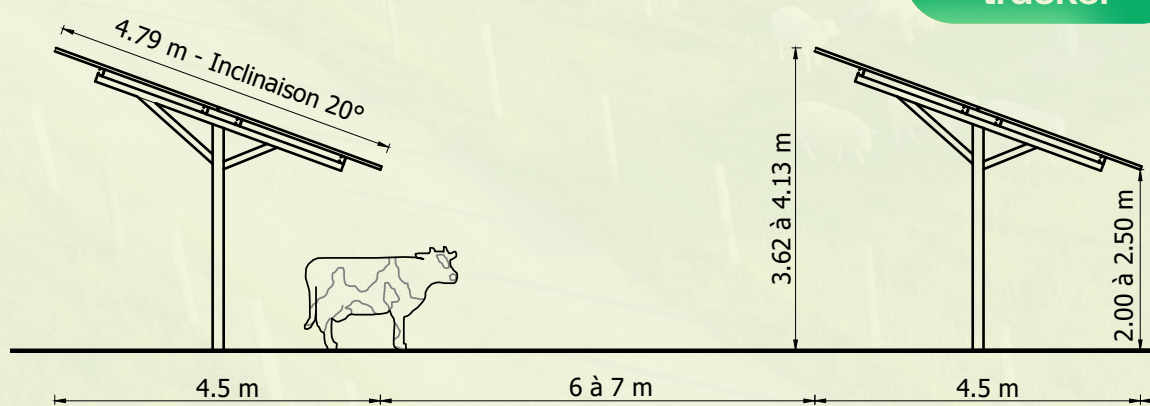
La superficie non exploitable due à l'installation agrivoltaïque n'excède pas 10 % de la superficie totale couverte.

Exemple de design d'élevage ovin



Exemple de design d'élevage bovin

**Technologie
fixe ou
tracker**



Les étapes d'un projet



Synthèse des retombées d'un parc agrivoltaïque

Être acteur de la transition énergétique

- Lutte contre le changement climatique
- Contribution aux objectifs nationaux de développement des EnR
- Participation aux objectifs régionaux et départementaux des plans énergie-climat

Contribuer à la transition agricole

- Transmission, installation
- Maintien ou création d'emplois
- Amélioration, innovation
- Evolution de filières
- Adaptation au changement climatique
- Résilience des écosystèmes
- Energie

Concourir aux revenus des Collectivités locales

Retombées fiscales (IFER, CET, TA) pour :

- Le Département
- L'EPCI
- La Commune

Prendre part à l'attractivité du territoire

- Image dynamique du territoire
- Investissement possible des Collectivités Locales et citoyens dans le projet
- Création d'emplois

Pourquoi choisir Mexens ?

Mexens (ex. Technique Solaire) est un groupe multi-énergies, acteur de la transformation des territoires qui déploie avec vous des solutions d'énergies renouvelables innovantes et durables.

326M€

Chiffre d'affaires en 2025

800MWc

Puissance photovoltaïque en exploitation

53GWh

Production de biométhane

118 MW

Puissance éolienne en exploitation

330

Collaborateurs

Nous sommes présents sur toute la chaîne de valeur de nos projets.

Parce que chaque projet est unique, nous nous adaptons en permanence aux besoins de nos clients, grâce à notre agilité et notre expertise technique à chacune de ces étapes :



Nos certifications



Pour en savoir plus, accédez à
notre site web :



Siège social

26 rue Annet Segeron
86580 Poitiers-Biard
Tel : 05 49 56 01 19
www.mexens.com

